

L'Adresse—M. Béchard

havre de Millerand, des crédits de plus d'un million de dollars soient prévus dans le budget des dépenses du 1974-1975, je ne puis demeurer insensible, monsieur le président, aux problèmes soulevés par l'absence de crédits suffisants, par exemple, pour le centre de pêche de Grande-Rivière et de Les Méchins. Je veux, en toute solidarité avec mes collègues de Gaspé et de Matane (MM. Cyr et De Bané) et les pêcheurs de cette région, presser le ministre de l'Environnement et ministre des Pêches, ainsi que le gouvernement, d'affecter de nouveaux crédits à ces centres de pêche. L'entente conclue pour le Bas Saint-Laurent, la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine se terminera en 1976.

Il ne faudrait pas oublier les pêcheurs côtiers qui, eux, ne peuvent pas tous se réfugier dans ces havres et qui vivent en grande partie de ce métier, spécialement dans la circonscription de Bonaventure. Ils sont réellement à plaindre, puisque la centralisation accapare, depuis ces dernières années, tout le budget du ministère. On me dira que je radote, monsieur le président! Dans l'esprit de certains, peut-être! Mais si l'on ne m'écoute pas, j'ai bien l'intention de continuer à radoter et à persister dans cette veine jusqu'à ce qu'on s'exécute et dans le sens de mes revendications légitimes.

La désormais célèbre chasse aux phoques, que des cœurs très attendris, des cœurs sensibles, plus sensibles par la disparition de ces petits animaux que par celle des êtres humains, soit, par exemple, un enfant non encore né, ont réussi à bannir, presque graduellement, monsieur le président, doit être instaurée de nouveau.

Je ne nie pas qu'il faille protéger l'espèce et qu'un certain contrôle soit nécessaire. Le pêcheur consciencieux, le pêcheur des Îles-de-la-Madeleine, qui s'adonne spécialement à cette chasse aux phoques, comprend ce problème et comprend aussi que des contrôles sont nécessaires, mais on doit à tout prix conserver cette source de revenu à nos pêcheurs, à cette époque difficile de l'année. Au besoin, on devrait développer cette chasse pour la rendre plus profitable aux Madelinots eux-mêmes, en établissant une usine ou en favorisant l'établissement d'une usine de traitement des peaux de phoques aux Îles-de-la-Madeleine.

En plus d'assurer un revenu important aux pêcheurs, la chasse aux phoques contribue à préserver nos réserves de poissons qui sont dévorés en quantité incalculable tous les jours par ces phoques. Les fonctionnaires du ministère de l'Environnement ne devraient jamais perdre de vue ce facteur important de la diminution des espèces de poissons qui sont d'abord la source principale de revenu du pêcheur.

Je désire donc m'associer entièrement aux conclusions d'un groupe de pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine réunis récemment à La Vernière pour discuter de ce sujet important pour eux, et dont une émission de la Société Radio-Canada a fait état cette semaine.

J'aurais beaucoup d'autres sujets précis à traiter pour le bien-être de ma circonscription, monsieur le président, mais il me faudra y revenir une autre fois étant donné le manque de temps.

Le discours du trône nous a mis du pain sur la planche. Ce programme législatif, qui n'a d'autre objectif que le mieux-être du Canadien, saura, je l'espère, monsieur le président, gagner la faveur de tous les députés y compris ceux de Saint-Hyacinthe et de Joliette qui en leur âme et conscience voudront, j'en suis sûr, l'adopter rapidement dans le meilleur intérêt de la population canadienne.

[M. Béchard.]

M. Wagner: Monsieur le président, le député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Béchard: Oui, monsieur le président.

M. Wagner: Monsieur le président, le député pourrait-il dire à la Chambre s'il fait siennes les récentes déclarations des députés de Matane et de Gaspé (M. De Bané et Cyr), à l'effet que les pêcheurs de la Gaspésie sont maltraités par le gouvernement actuel.

M. Béchard: Monsieur le président, d'abord les députés de Matane et de Gaspé n'ont pas tenu de tels propos, mais ils ont fait remarquer que les crédits accordés à la Gaspésie, selon l'entente qui se termine en 1976, étaient insuffisants si l'on veut que la construction de tous les ports centralisés pour les pêcheurs soit terminée à temps. Je n'ai aucune hésitation, je viens d'ailleurs d'y référer dans mon discours, à dire que c'est insuffisant et que nous exigeons davantage. Mais le parti conservateur progressiste dit que l'on dépense trop. Le député de Joliette voulait d'un côté que l'on accorde aujourd'hui la pension de sécurité de la vieillesse aux personnes âgées de 60 ans, et d'un autre on nous reproche de trop dépenser.

[Traduction]

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, permettez que je commence en joignant ma voix aux hommages que l'on a rendu à Son Excellence le Gouverneur général. Je suis certain que tous les Canadiens lui souhaitent tout le succès et la réussite possible pendant la durée de son mandat.

A mon avis, le débat d'aujourd'hui sur le discours du trône a été intéressant. Le dernier orateur que nous avons entendu n'a pas manqué de m'étonner un peu. Son discours était fondé sur la croyance que la flatterie peut mener n'importe où. Je suppose qu'il aimerait occuper un siège un peu plus à droite. Essayez de comparer avantagusement le premier ministre (M. Trudeau) à Sir Wilfrid Laurier, c'est dorer quelque peu la pilule.

Le discours du député de Joliette (M. La Salle) m'a beaucoup plu. Il semble être l'homme le plus heureux de la Chambre ces jours-ci. Il a rejoint un gagnant; il sait où il est et il sera encore ici bien longtemps lorsque certaines fleurs d'en face seront fanées. J'ai écouté le député de Verdun (M. Mackasey) qui a essayé de rationaliser et de défendre la loi de l'assurance-chômage. Je lui suggère d'essayer d'obtenir un peu d'appui de ses anciens collègues du cabinet, mais s'il aime venir ici et se faire réprimander souvent par le parti qui l'a mis à la porte du conseil des ministres, cela dénote chez lui du masochisme. Cependant, c'est son problème et non le nôtre.

J'ai été bien impressionné par le très éloquent discours du ministre des Transports (M. Marchand). J'aimerais pouvoir faire usage aussi bien de ma langue maternelle qu'il le fait de sa langue seconde. Je ne suis pas d'accord cependant avec le contenu de son discours. On a l'impression que son ministère est désorienté. Le ministre semble croire que c'est un ministère ingouvernable. A mon avis, c'est un excuse trop facile. Aucun ministère n'est ingouvernable, c'est un bon gouverneur qu'il faut.

● (2040)

Le débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône diffère de la plupart des autres débats auxquels prennent part les députés en ce sens qu'il offre l'occasion de réfléchir sur l'orientation générale imprimée à la direction des affaires politiques canadiennes. Plutôt que d'examiner les petits détails ou la raison d'être d'une mesure législative,